

27 juin 2013 -16:18

Les dépenses de sécurité sociale ont augmenté dans des proportions moindres en 2012

En 2012, les dépenses réalisées dans le cadre du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés ont augmenté moins fortement qu'en 2011. C'est ce qui ressort du rapport annuel de l'Office national de sécurité sociale (ONSS), qui est disponible à présent en ligne. Le rapport présente une bonne photographie de la situation financière du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés.

Des économies en soins de santé

En 2012, l'ONSS a financé des dépenses pour un montant total de 72 milliards d'euros, dont près de 91 % à charge de la Gestion globale des travailleurs. Ces dépenses sont en augmentation de 3,4% par rapport à 2011. Cette progression est sensiblement inférieure à celle de 6,3 % qui avait été enregistrée en 2011.

L'explication principale de ce tassement de l'augmentation des dépenses réside dans les économies importantes que le gouvernement a mises en oeuvre en 2012 au niveau des dépenses de soins de santé. A cela s'ajoute l'excédent de liquidités que les organismes assureurs ont reversé en 2012 à l'INAMI, dans une réserve d'attente qui est déduite de ses besoins à financer. En conséquence, l'enveloppe destinée au financement des soins de santé n'a augmenté que de 0,2 % en 2012, contre 7,4 % en 2011.

Malgré cette évolution, le financement des soins de santé demeure, avec 21,3 milliards, le principal poste de dépenses du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés. A lui seul, il représente 32,9 % du budget total des dépenses.

Pensions

Les dépenses de pension pour les travailleurs salariés ont été financées en 2012 à concurrence de 20,9 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2011.

A eux deux, les secteurs des soins de santé (32,9%) et des pensions (31,2%) représentaient pratiquement deux tiers des besoins financés dans le cadre de la Gestion globale.

Chômage

L'augmentation de l'emploi amorcée en 2009 a ralenti fin 2011 et début 2012, tant en ce qui concerne le nombre d'emplois disponibles que le nombre de personnes occupées. Ce ralentissement s'est même mué en diminution au cours de la deuxième moitié de 2012.

Cette diminution s'est traduite en 2012 par une augmentation des besoins à financer dans le cadre de la branche chômage. L'enveloppe octroyée à l'ONEm à cet effet a augmenté de 2,84 %. C'est plus que les 2,45 % d'augmentation enregistrés en 2011.

Des recettes qui proviennent pour 67 % des cotisations

Les recettes totales du régime de sécurité sociale des travailleurs salariés ont pratiquement atteint la barre des 72 milliards d'euros en 2012. C'est 2,88 % de plus qu'en 2011. 67 % de ce montant provient des cotisations, amendes et intérêts de retard perçus par l'ONSS lui-même. Quant aux 33 % restants, ils

consistent en des transferts émanant principalement de l'Etat fédéral.

Bien que les recettes des cotisations augmentent année après année, la part des cotisations dans les recettes totales diminue au profit du financement par transferts (financement alternatif et subventions de l'Etat, principalement).

Plus d'informations

Le rapport annuel 2012 de l'ONSS peut être consulté intégralement sur www.onssrapportannuel.be.

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be